NUMÉRO | 02

ÉTÉ | 2015

MON LITTORAL BRETAGNE

3 | ENTRETIEN AVEC LOUIS LE PENSEC

5 | DES CHEVAUX DE TRAITS AU SECOURS DE LA BIODIVERSITÉ

6 | UN PROJET AGRO-PASTORAL

Île Molène, Trébeurden, Côtes d'Armor

LE CONSERVATOIRE DU LITTORAL FÊTE SES 40 ANS

AGENDA P8

Conservatoire du littoral

BIENVENUE EN BRETAGNE

ÉDITORIAL

À l'occasion du 40e anniversaire de la création du Conservatoire du littoral, un parlementaire breton, plusieurs fois ministre, qui a largement contribué à la mise en œuvre de la loi Littoral en 1986 et piloté la réforme du Conservatoire du littoral dont il en a assuré la Présidence de 1983 à 1986, nous fait l'honneur d'apporter son témoignage.

Louis Le Pensec nous rappelle l'originalité de cet établissement public, ses missions ambitieuses pour la protection du littoral et son exigence toujours intacte. Il souligne également l'originalité du partenariat développé avec les collectivités, les associations, les scientifiques, les usagers qui accompagnent chaque jour le Conservatoire dans ses actions et recherchent en permanence des solutions innovantes et audacieuses pour permettre au plus grand nombre de bénéficier de l'accès au littoral sans compromettre son intégrité.

Dans cette lettre le témoignage de certains partenaires met en lumière quelques unes de ces initiatives séduisantes mises en œuvre en Bretagne. Une invitation au voyage et aussi une invitation au partage des aspirations pour ce littoral d'exception.

© Conservatoire du littoral

Millau (Trébeurden - Côtes d'Armor)

DIDIER OLIVRY, Délégué de Rivages

LA DÉLÉGATION

La Délégation Bretagne basée à Plérin (22) constitue une des dix délégations du Conservatoire du littoral dont le siège se situe à Rochefort (17). Elle est composée d'une douzaine de personnes qui interviennent sur l'ensemble du littoral breton. Sa mission porte principalement sur l'action foncière (périmètre d'intervention, négociations, acquisition…) et sur la gestion et l'aménagement des 140 sites naturels dont le Conservatoire est propriétaire. Elle est assistée dans son action par les collectivités locales (région, départements, intercommunalités, communes), les gestionnaires et les 120 « gardes du littoral » qui assurent quotidiennement l'accueil, la surveillance et l'entretien de chacun des sites.

CONTACT: Délégation Bretagne - Tél. 02 96 33 66 32 - mail : bretagne@conservatoire-du-littoral.fr

Directeur de la publication : Odile GAUTHIER **Rédactrice en chef :** Anne KONITZ - **Conception éditoriale, rédaction :** Partie de Campagne - **Création, maquette, mise en page :** LINER Communication **Crédit photos :** Conservatoire du littoral sauf mention spéciale (Couverture : Frédéric LARREY) - **Impression :** P.D.I - Rivages est édité à 5 000 exemplaires

Phare de l'île Vierge (Plouguerneau - Finistère)

© Conservatoire du littoral

Le Conservatoire du littoral fête cette année ses 40 ans. Créé le 10 juillet 1975 à l'occasion d'un vote unanime des deux assemblées, son action a été renforcée par le rapport de Louis LE PENSEC (juillet 2001) concrétisé par un vote unanime du Parlement, le 27 février 2002.

ENTRETIEN AVEC

LOUIS LE PENSEC, maire honoraire de Mellac (Finistère), ancien député et ancien sénateur, membre honoraire du parlement, ministre de la Mer (1981 à 1989), ministre des DOM-TOM (1989-1993), ministre de l'agriculture et de la pêche (1997-1998), président du Conservatoire du littoral de 1983 à 1986.

En 40 ans, le Conservatoire du littoral a réussi à s'imposer dans le paysage administratif français. Mieux, il symbolise pour l'opinion publique une certaine idée de la protection de l'environnement basée sur le dialogue, le partenariat, la recherche de consensus, sans pour autant céder au compromis ou à l'abandon des objectifs qui lui ont été fixés par les pouvoirs publics. Patiemment, le Conservatoire du littoral est devenu le garant de la protection de près de 160 000 hectares soit près de 14% du linéaire côtier du pays. Cette stratégie foncière qui vient d'être révisée en 2015 doit être poursuivie et diversifiée pour atteindre la protection d'au moins un tiers du littoral français : « le tiers naturel ».C'est un enjeu majeur pour la Bretagne dont l'économie et la notoriété dépendent en grande partie de la qualité de son littoral préservé.

Un partenariat indispensable pour la gestion

J'ai beaucoup milité pour que le Conservatoire soit accompagné dans la gestion des sites acquis. Certes la loi de 1975 prévoit que cette gestion soit assurée principalement par les collectivités locales ou leurs groupements, mais l'ampleur de la tâche nécessite des moyens dédiés à cet égard, l'appui des Régions et des Départements est fondamental.

Ce partenariat et cette culture de dialogue entre le Conservatoire et les collectivités a permis de trouver de nombreuses solutions audacieuses pour assurer l'aménagement des sites et leur ouverture au public dans le respect de la préservation du patrimoine naturel. A ce titre, les « gardes du littoral » jouent un rôle essentiel pour la pérennité et la bonne gestion de chacun des sites.

Un acteur foncier qui gère un capital de liberté

L'enjeu pour le Conservatoire n'est pas uniquement d'acquérir les espaces naturels fragiles et menacés. Il est aussi de renouer le dialogue social entre les élus locaux, les associations de protection de la nature, les scientifiques, les usagers du littoral. Il est de réconcilier l'homme et son environnement et de conserver une certaine mémoire des lieux. Le Conservatoire du littoral n'est pas uniquement une agence foncière, il gère un capital de liberté, un capital de rêve et de poésie.

UNE ACTION FONCIÈRE DYNAMIQUE SUR UN LITTORAL BRETON TRÈS ÉTENDU ET MORCELÉ.

En Bretagne, le Conservatoire est propriétaire à ce jour de près de 8000 ha répartis sur 140 sites pour une surface d'acquisition autorisée de 25 300 ha. Le linéaire côtier breton (4 408 km) représente 25 % du trait de côte national, Outre-Mer compris (18 200 km). Le département du Finistère représente à lui seul 1 906 km de côtes soit 44 % du linéaire côtier breton et 11% du trait de côte national. À elle seule, la Bretagne représente entre 33% et 50% des actes d'acquisition réalisés chaque année en France par le Conservatoire du littoral.

Les acquisitions sont conditionnées par la structure extrêmement morcelée du foncier qui peut donner l'illusion d'une dispersion de l'action foncière.
La mise en place de zones de préemption par les Départements se superposant aux zones d'intervention du Conservatoire est une des conditions de l'efficacité de la protection foncière.

UN NOMBRE IMPORTANT DE SITES (140) DE FAIBLE OU MOYENNE SUPERFICIE :

- 6 sites supérieurs à 1000 ha, en Finistère : Rade de Brest, Presqu'île de Crozon, Baie d'Audierne, Anse du Pouldon-Le polder-Roscouré ; et en Morbihan : Mer de Gâvres-Mat Fenoux, Ster-Vras à Donnant et marais de Penerf
- 5 sites entre 500 et 1000 ha, en Côtes d'Armor : Falaises du Goëlo, Forêt de Penhoat-Lancerf, en Morbihan : nord la Presqu'île de Rhuys, marais de Séné.
- 15 sites entre 250 et 500 ha

Soit 107 sites de moins de 250 ha

UN RYTHME D'ACQUISITION SOUTENU, MAIS SUR DE PETITES SURFACES :

- Un tiers de la superficie des périmètres validés est actuellement propriété du Conservatoire
- Une superficie moyenne annuelle acquise d'environ 100 à 120 ha due à un morcellement foncier extrême, d'où un nombre d'actes importants (plus de 110) et une moyenne par acte de moins d'un hectare.

Peu de grandes propriétés non bâties sur le littoral susceptibles de permettre des acquisitions substantielles en un temps limité

DES ACQUISITIONS FORTEMENT DISPERSÉES SUR LES PÉRIMÈTRES VALIDÉS :

39 sites concernés par les 200 ha acquis en 2014
Les acquisitions font suite essentiellement à des offres de ventes spontanées pour 50 % de l'activité, 15 % relèvent de l'exercice de la préemption, 35 % de la négociation sectorisée et systématique. Une faible proportion relève de procédures d'expropriation.

CONTACT: Conservatoire du littoral - Jocelyne CHAPELLE
j.chapelle@conservatoire-du-littoral.fr

À LA UNE

LE VISON D'AMÉRIQUE : UN INTRUS DANS L'ARCHIPEL DES SEPT ÎLES

© Conservatoire du littoral

Vison d'Amérique

UNE MENACE POUR LES COLONIES D'OISEAUX

En 2012, un vison d'Amérique a été observé sur l'île TOME, située en avant poste de l'Archipel des Sept-Îles, propriété du Conservatoire du littoral. Cette île avait fait l'objet d'un partenariat avec la Fondation TOTAL en 2002 pour la restauration des conditions de nidification de l'avifaune marine. À la suite de cette mission, l'île TOME est devenue un important site de nidification et de nouvelles espèces étaient réapparues comme le Faucon pèlerin, le Grand gravelot, l'Huîtrier pie, le Tadorne de Belon et le Grand Corbeau. Les populations d'oiseaux marins (cormorans huppés, goélands argentés, bruns et marins, grands cormorans) et limicoles avaient également nettement progressées, ainsi que toutes les populations de passereaux. Devant cette nouvelle menace, le Conservatoire du littoral a mené en 2014 une campagne de piégeage et effectué un suivi ornithologique avec la LPO. L'arrivée accidentelle d'un individu isolé était alors envisagée. Malheureusement depuis, 9 visons ont été capturés et les suivis naturalistes ont démontrés un effondrement de toutes les populations d'oiseaux.

Parallèlement, 5 cadavres d'oiseaux visiblement prédatés par un vison ont été trouvés sur l'île BONO, île qui abrite une belle colonie de Macareux Moine. Face à cette menace qui pèse désormais sur une des plus importantes colonies d'oiseaux marins d'Europe (24 500 couples d'oiseaux nicheurs), et devant les enjeux de conservation des populations de Fous de Bassan et de Macareux Moines sur la plus ancienne Réserve naturelle de France, le Conservatoire du littoral, entouré de partenaires scientifiques et techniques, espère, avec l'appui de la Fondation TOTAL, éradiquer les visons d'Amérique de l'île TOME et assurer une veille active sur les îles aux Moines et Bono pour prévenir de toute installation.

UN TGV POUR LES ÎLES

Le programme intitulé **« Trégor Gestion Vison » (TGV)** sera couplé avec un travail de recherche scientifique, notamment au travers d'études génétiques avec l'INRA, pour connaître la génétique de cette population de vison, vérifier son caractère insulaire et s'assurer qu'aucun échange avec le continent distant de quelques km ne se fasse. Pour cela, quelques visons seront capturés sur le continent pour les comparer génétiquement aux individus insulaires.

Enfin, un inventaire complet des oiseaux nicheurs sera fait pour créer un nouvel état de référence pour ainsi permettre d'évaluer l'impact des visons sur les oiseaux et leur recolonisation suite à l'éradication de ce prédateur. En outre, un suivi pluri-annuel sera mis en place pour mesurer l'effet « mesure gestion » (éradication des visons) des autres effets naturels (dynamiques interannuelles…)

CONTACTS: Conservatoire du littoral, s.riallin@conservatoire-du-littoral.fr • Fédération départementale des chasseurs des Côtes d'Armor : Olivier PRIMAS, fdc22@wanadoo.fr • LPO : station LPO de l'île Grande : ile-grande@lpo.fr

À FAIRE

LA POINTE DE PERHARIDY

Le Conservatoire du littoral a acquis fin 2010 le site de la Pointe de Perharidy, sur la commune de Roscoff, avec la participation financière de la commune de Roscoff, du Centre Hospitalier de Perharidy, du Département du Finistère et de la Région Bretagne Le site, d'un peu plus de 5 ha, comptait plusieurs constructions (maisons, écuries, dépendances…) en plus ou moins mauvais état ainsi qu'un « parc » en partie boisé.

UNE PRESQU'ÎLE OUVERTE À TOUS LES PUBLICS

Dans le cadre de sa mission de restauration des espaces naturels, le Conservatoire a réalisé une première tranche de travaux en 2011, en supprimant tous les bâtiments présents. Un nettoyage complet et une première coupe de bois ont aussi été réalisés, afin de sécuriser le site, rendu depuis accessible au public.

Le site nécessitait ensuite la mise en œuvre d'un programme d'aménagements :

- restauration des milieux naturels afin de favoriser l'installation d'une faune et d'une flore spécifique au site
- réalisation de cheminements adaptés et sécurisés pour l'accès des piétons dans un esprit naturel
- mise en place d'un sentier de découverte pour les personnes à mobilité réduite, intégré au site.

Les travaux ont été achevés en juin 2015, et une dernière phase de plantation d'arbres, d'essences locales, sera réalisée à l'automne 2015. Sa gestion est assurée par la Communauté de communes du Pays Léonard, en partenariat avec la ville de Roscoff.

Pointe de Perharidy

CONTACTS: Conservatoire du littoral - Isabelle GAY, i.gay@conservatoire-du-littoral.fr Communauté de communes du pays Léonard : Jacques-Olivier CADIOU, dev.dur@pays-leonard.com

TÉMOIGNAGES

La Fondation Ildys (Centre hospitalier)

« La pointe de Perharidy est dorénavant accessible aux personnes à mobilité réduite. Le chemin, auparavant instable et sablonneux, est aujourd'hui aménagé et balisé. Il facilite de faciliter les promenades des patients de la Fondation ILDYS. Des plates-formes « point de vue » valorisent le site et facilitent l'accès aux plages de la pointe. »

Nicolas FLOCH président de la communauté de communes du Pays Léonard

« Le Pays Léonard est riche d'un patrimoine naturel et paysager exceptionnel que les élus communautaires ont très tôt voulu préserver. C'est dans ce cadre, que s'inscrit l'action de la Communauté de Communes du Pays Léonard pour la protection, la mise en valeur et l'ouverture au grand public du site de la Pointe de Perharidy, propriété du Conservatoire du Littoral. »

À (RE)DÉCOUVRIR

LA POINTE DE LA VARDE : UN PATRIMOINE NATUREL AUX PORTES DE SAINT-MALO

Le site naturel de la pointe de la Varde constitue un des derniers sites naturels littoraux contigus de l'agglomération malouine. Son caractère naturel et historique ajouté à la beauté de son paysage lui valent d'être l'objet d'une fréquentation importante. Il est ressenti par les citadins comme un havre de paix.

Son caractère esthétique remarquable lui a valu d'être inscrit par arrêté du 31/03/1965 au titre de la loi du 2 mai 1930 sur la protection des sites et paysages.

DES TRAVAUX POUR UNE NATURE RETROUVÉE.

Les bâtiments industriels présents qui étaient occupés par la société « Shellfish » avaient un impact très négatif dans le paysage. Ils coupaient en deux ce remarquable segment naturel de littoral d'une taille déjà très limitée (26ha), niché entre deux secteurs urbanisés et bloquaient l'accès au sentier littoral pour les visiteurs. Les terrains concernés ont été acquis par le Conservatoire du littoral en 1996 avec pour objectif à moyen terme d'être restaurés pour redonner à cette portion de littoral son caractère naturel et son unité. Un projet de renaturation de la pointe qui consistait principalement en la démolition de l'ensemble des bâtiments et infrastructures présents tant sur terre que sur la plage en contrebas a donc été lancé mi-2015, avec un soutien financier des fonds européens FEDER.

UNE FENÊTRE SUR LA BAIE DE SAINT-MALO.

Le sentier littoral retrouve ses droits à proximité de la falaise. Et la nature reprend sa place là où se tenaient les bâtiments. Un programme de réorganisation globale des aménagements, circulation et cheminements et stationnements du site permettra au public de mieux profiter du site. Une étude des fortifications Vauban vient de débuter en concertation avec la commune de Saint-Malo et le conseil départemental d'Ille et Vilaine, copropriétaire et gestionnaire du site pour en déterminer son ouverture au public.

© Zeppeline

CONTACT: Conservatoire du littoral
Dominique HALLEUX: d.halleux@conservatoire-du-littoral.fr

DES CHEVAUX DE TRAITS AUX SECOURS DE LA BIODIVERSITÉ

Débardage de baccharis par Gérald MURGUE, Traits-mobiles

© Conservatoire du littoral, traits mobiles

LE MARAIS DU DREFF, SITUÉ À LA LIMITE DES COMMUNES DE RIANTEC ET DE PLOUHINEC EST UN SECTEUR DE DOMAINE PUBLIC MARITIME AFFECTÉ AU CONSERVATOIRE DU LITTORAL DEPUIS FÉVRIER 2015.

Écologiquement très riche, ce marais est en partie colonisé par un arbrisseau exotique envahissant, *le Baccharis halimifolia*, qui limite le développement de la végétation locale et uniformise l'habitat au détriment de la biodiversité du site.

Le Baccharis (ou séneçon en arbre), planté à l'origine pour des raisons horticoles, colonise les milieux naturels et notamment les zones humides arrière littorales du sud de la Bretagne.

Afin de limiter la prolifération du Baccharis, le Conservatoire du littoral a lancé une opération originale d'arrachage des plants (système racinaire y compris) à l'aide de la traction animale sur une parcelle humide, enclavée entre vasière et marais, soumise à l'influence des marées et inaccessible aux engins mécaniques.

UNE OPÉRATION SUR 2 ANS

Étant donné l'importance de la zone, l'opération sera réalisée en 2 temps (2015 et 2016), ainsi en mai 2015 ce sont prés de 1700m², couverts uniquement par du Baccharis, qui ont été ré-ouverts à l'aide des chevaux. Les pieds d'un diamètre inférieur à 5 cm seront arrachés manuellement par les agents du chantier d'insertion de Lorient agglomération, gestionnaire du site, qui continueront régulièrement le travail d'arrachage des jeunes pousses afin de garder ce milieu ouvert. En 2016, l'opération consistera en l'arrachage des pieds qui colonisent progressivement la zone d'ajoncs, de prunelliers et de chênes, qui tendent à régresser face à la concurrence du Baccahris.

L'entreprise Tout en Traction, assisté de l'entreprise Traits-mobiles a été retenue pour effectuer cette prestation. Les deux meneuses, Agathe DAGOREAU et Marie LE QUERE sont assistées par Tania de la Colombière, Talia du Caire et Ukraine du Poulbignon, trois juments de trait.

CONTACTS: www.toutentraction.jimdo.com - www.traits-mobiles.com
CONTACT DÉLÉGATION : Camille BLOT-ROUGEAUX : c.blot@conservatoire-du-littoral.fr

UN PROJET AGRICOLE,

CLÉ DE VOUTE DU PROJET DE GESTION DURABLE D'UN ESPACE NATUREL REMARQUABLE.

© Stéphane Guiguen - Lannion-Trégor Communauté

LE POINT DE VUE DE LANNION TRÉGOR COMMUNAUTÉ

JEAN-CLAUDE LAMANDÉ

« Afin de répondre aux enjeux et aux contraintes de gestion de la vallée de Goas Lagorn et des falaises de Pors Mabo à Lannion et Trébeurden, Lannion-Trégor Communauté, d'un commun accord avec les communes, a élaboré un projet de bâtiment dédié à la gestion des espaces naturels du Conservatoire du littoral. Cet outil de gestion sera l'élément central d'une gestion partenariale qui s'inscrit sur le long terme et qui associe les collectivités gestionnaires, un exploitant agricole et le Conservatoire. »

LE SITE DES FALAISES DE PORS-MABO ET DE LA VALLÉE DE GOAS LAGORN FACE À LA BAIE DE LANNION EST COMPOSÉ DE 80 HA DE PRAIRIES HUMIDES ET MÉSOPHILES, DE LANDES ET DE BOISEMENTS. CLASSÉS EN ZONE NATURELLE D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE FLORISTIQUE ET FAUNISTIQUE (ZNIEFF), LE MAINTIEN DE SA QUALITÉ ÉCOLOGIQUE ET PAYSAGÈRE DÉPEND EN GRANDE PARTIE DE LA PRÉSENCE D'UNE ACTIVITÉ AGRICOLE QUI CONTRIBUE À SON ENTRETIEN.

Depuis 2001, les communes de Lannion et de Trébeurden, avec le soutien de Lannion-Trégor Communauté ont fait le choix avec le Conservatoire d'une gestion s'appuyant sur l'agro-pastoralisme adapté aux fortes contraintes des lieux. Toutefois, à ce jour, le couple de jeunes agriculteurs, installé sur les lieux, ne dispose pas de siège d'exploitation indispensable au maintien de l'activité. Après concertation, les collectivités ont opté pour la construction d'un bâtiment unique, situé sur une parcelle mitoyenne des terrains appartenant au Conservatoire du littoral et qui regrouperait l'ensemble des besoins de l'exploitation.

UN PROJET AGRO-PASTORAL ADAPTÉ AU SITE

- D'ores et déjà les agriculteurs disposent de deux troupeaux complémentaires :
- Un premier troupeau de 10 à 15 vaches et un taureau, de race bretonne Pie Noire parfaitement adaptés pour ce genre d'espace, il s'agit d'une production en plein champ intégral de veaux sous la mère. La viande est vendue en circuit court directement aux consommateurs.
- Un second troupeau de 60 à 80 chèvres rustiques « Poitevines » conforte la production de lait et sa transformation en fromage. Les animaux restent au champ la plupart du temps et un système de traite mobile permet de traire au champ, à la main, et de ramener le lait à la fromagerie à l'aide de bidons. Le fromage est vendu sur les marchés locaux et dans les restaurants de terroir de Trébeurden et Lannion.

- Un projet de bâtiment dédié à la gestion est mis en œuvre par la communauté d'agglomération :
- Une seule entité d'une hauteur peu élevée pour une meilleure intégration paysagère et segmentée en plusieurs parties : la zone dédiée à l'élevage, un local de transformation, un hangar à fourrages et un logement pour les exploitants afin de pouvoir faciliter la surveillance du troupeau.
- Les effluents sont minimisés par le mode d'élevage. Le fumier paillé restera dans le bâtiment et sera épandu sur les prairies en fin d'hiver.
- Les eaux issues de la partie agricole seront traitées par le même procédé que les eaux domestiques, à savoir par un dispositif de filtres plantés.

Ce projet montre qu'une activité agricole peut être compatible avec les enjeux forts qui existent sur la bande côtière (entretien de l'espace et des paysages, préservation de la biodiversité, qualité de l'eau, circuits courts,…).

CONTACTS: Conservatoire du littoral : Stéphane RIALLIN – s.riallin@conservatoire-du-littoral.fr • Lannion Trégor Communauté : Stéphane GUIGUEN stephane.guiguen@lannion-tregor.com

LE DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE ET LE CONSERVATOIRE DU LITTORAL : UNE VOLONTÉ DE PRÉSERVATION PARTAGÉE, UNE ACTION TERRITORIALE COMPLÉMENTAIRE

LE DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE ET LE CONSERVATOIRE DU LITTORAL ONT TOUS LES DEUX POUR MISSION LA PRÉSERVATION PÉRENNE DES PATRIMOINES NATURELS ET PAYSAGERS DU LITTORAL BRÉTILLIEN (ILLE ET VILAINE). ILS MÈNENT DEPUIS PRÈS DE 30 ANS UN TRAVAIL EN ÉTROITE COLLABORATION.

MARC HERVE, Conseiller départemental délégué à l'eau et aux espaces naturels sensibles (ENS) en Ille et Vilaine

ENSEMBLE POUR PRÉSERVER LES SITES MAJEURS DU LITTORAL BRÉTILLIEN

Face au développement de l'urbanisation sur un territoire très attractif, mais aussi parfois à l'abandon des terrains, l'action du Département et du Conservatoire du littoral contribuent à préserver, maintenir et parfois reconquérir, le patrimoine naturel et paysager remarquable du littoral brétillien. Chacune de ces structures est compétente pour développer une action foncière en faveur de la préservation du patrimoine naturel et paysager. Le Département au titre de sa compétence « Espaces Naturels Sensibles » inscrite dans le code de l'urbanisme, et le Conservatoire depuis sa création officielle en 1975. Afin de rendre plus efficiente une action en faveur du littoral brétillien, une stratégie foncière commune a été adoptée dès 1986 pour une action plus efficace et complémentaire.
A ce jour, au titre de sa politique en faveur des Espaces Naturels Sensibles, le Département est propriétaire de près de 3000 hectares dont 235 ha sur la côte, répartis sur une quarantaine de sites, parmi lesquels certains sont particulièrement emblématiques comme la Pointe du Grouin ou l'Anse du Guesclin. De son côté le Conservatoire du littoral est propriétaire de 9 sites représentant plus de 135 hectares complémentaires, c'est le cas de l'île Besnard de l'Anse du Verger ou de la Pointe de la Varde. Grâce à l'action commune du Département et du Conservatoire ce sont à ce jour plus de 370ha d'espaces naturels qui sont préservés sur le littoral d'Ille-et-Vilaine.

DES MOYENS D'INTERVENTION COMPLÉMENTAIRES, UN PARTENARIAT DANS LA GESTION

Le code de l'Environnement prévoit que les sites du Conservatoire du littoral peuvent être gérés par des collectivités locales, établissement public, fondations ou associations spécialisées. En Ille-et-Vilaine, le Conservatoire a décidé de confier la gestion de ses sites au Département. Une convention de partenariat précise les modalités d'intervention du Département sur ses terrains. Si les travaux de restauration et d'aménagement sont de la responsabilité du Conservatoire, l'entretien courant des sites est assuré par les équipes et agents du Département. Les plans de gestion et les suivis scientifiques sont partagés, tandis que le Département assure également la surveillance des sites du Conservatoire par l'intermédiaire d'un garde du littoral assermenté. Sur l'ensemble de ses propriétés, le Département assure directement les travaux d'aménagement et d'entretien. Sur le littoral, il privilégie souvent le partenariat avec des exploitants agricoles. Près de 50 conventions sont signées avec des agriculteurs sur les espaces naturels sensibles littoraux.

île des Landes
prise de la Pointe
du Grouin (Cancale
- Ille et Vilaine)

© Yannick LEGAL

À noter !

Cet été, le Département d'Ille-et-Vilaine et le Conservatoire du littoral vous proposent une exposition de photos des plus beaux sites littoraux. Cette exposition sera ouverte au public au sémaphore de la Pointe du Grouin du 10 juillet jusqu'au dimanche 30 août de 13h à 18h (Fermeture le samedi, ouverture exceptionnelle les samedi 11 juillet et samedi 15 août).

CONTACTS: Conservatoire du littoral : Dominique HALLEUX - d.halleux@conservatoire-du-littoral.fr • Département Ille et Vilaine: Thibaut.gaborit@cg35.fr

© Marie LE SCANVE, commune de Perros-Guirec

PROGRAMME DES 40 ANS

CETTE ANNÉE, LE CONSERVATOIRE DU LITTORAL FÊTE SES 40 ANS ! À CETTE OCCASION, DE NOMBREUX ÉVÉNEMENTS SERONT ORGANISÉS EN BRETAGNE.

AGENDA

APRÈS LE FESTIVAL PHOTO DE MER À VANNES, RETROUVEZ, L'EXPOSITION, *« LITTORAL, 40 ANS DE MERVEILLES PRÉSERVÉES EN BRETAGNE »* QUI SERA PRÉSENTÉE :

DU 15 JUIN AU 15 AOÛT 2015
Dans les communes de Communauté de communes de la Côte d'Emeraude : Saint-Lunaire, Lancieux, Ploubalay

DU 15 JUIN AU 31 AOÛT 2015
Sur les grilles de la capitainerie de Perros-Guirec

DU 10 JUILLET AU 30 AOÛT
AU SÉMAPHORE DE LA POINTE DU GROUIN À CANCALE, enrichie des photos du Département d'Ille-et-Vilaine.

LES ABBAYES BRETONNES DU CONSERVATOIRE À L'HONNEUR

DU 15 JUIN AU 20 SEPTEMBRE
au site abbatial Saint-Maurice A Clohars-Carnoët, exposition d'art contemporain sur le thème « art et biodiversité

DU 5 JUILLET AU 30 SEPTEMBRE
À L'ABBAYE DE BEAUPORT À PAIMPOL
Exposition sur « la botanique des pères »

Cet été soyez tous littoralistes, Retrouvez le calendrier des festivités et des animations organisées sur l'ensemble de nos sites sur **www.conservatoire-du-littoral.fr.**

DONNER POUR MON LITTORAL ? ET POURQUOI PAS…

Saviez-vous que chacun peut manifester son intérêt et son soutien à la préservation du littoral en faisant un don.

L'ÎLE TRISTAN

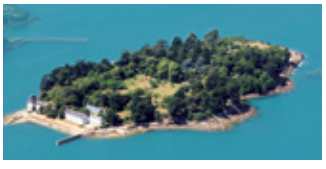

MAISON DU GARDIEN DE L'ÎLE DU NOHIC (PLOUHINEC)

© F. HENRY, Auteurs de vues

Faites votre don auprès de la Fondation du patrimoine

+ d'infos sur :
www.fondation-patrimoine.org